

## Conditions d'engagement

Chaque collaborateur·ice bénéficie d'un statut salarié, quel que soit son niveau d'expérience. Le contrat proposé est un contrat de droit français, à durée déterminée, dit d'usage. La durée d'engagement varie selon le poste. Elle est généralement de 7 à 12 mois, renouvelable et parfois de quelques semaines à quelques mois, pour des missions de support ou de consultance.

Les collaborateur·ices expatrié·es partant pour plus de 3 mois sont couverts par la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) pour la protection sociale de base. Le dispositif prévoit également une assurance complémentaire santé, une assurance rapatriement et une assurance prévoyance (décès / invalidité). Ces assurances complémentaires sont complètement prises en charge par TGH.

TGH fait le choix d'une politique de rémunération volontairement simple et transparente, basée sur la reconnaissance des responsabilités et sur la valorisation de l'expérience, qui permet d'offrir des perspectives d'évolution individuelle. Un dispositif d'acquisition d'ancienneté est en place, à raison de 3% d'augmentation tous les 3 ans, plafonné à 18 ans.

## Grille salariale

| Niveau | Emploi repère                       | Postes                                                                                                                                                                                            | Salaire d'entrée | Après 18 mois d'expérience | Après 36 mois d'expérience | Après 5 ans d'expérience |
|--------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------|----------------------------|--------------------------|
| A      | Cadre - Directeur                   | Directeur pays                                                                                                                                                                                    | 3 400 €          | 3 553 €                    | 3 708 €                    | 4 120 €                  |
| B      | Adjoint - Coordinateur              | Adjoint Directeur pays, Coordinateur régional                                                                                                                                                     | 3 296 €          | 3 400 €                    | 3 553 €                    | 3 708 €                  |
| C      | Coordinateur terrain - Coordinateur | Coordinateur terrain, Coordinateur de programme sénior                                                                                                                                            | 2 729 €          | 2 884 €                    | 3 038 €                    | 3 244 €                  |
| D      | Coordinateur sectoriel              | Adjoint coordinateur terrain, Coordinateur de programmes, Coordinateur technique, Coordinateur logistique, Coordinateur admin- finances-RH, Coordinateur services supports, Coordinateur sécurité | 2 369 €          | 2 523 €                    | 2 678 €                    | 2 884 €                  |
| E      | Responsable                         | Responsable de projet, Responsable logistique, Responsable admin-finances-RH, Responsable SERA, Responsable subventions et rapports, Responsable conformité                                       | 1 957 €          | 2 163 €                    | 2 369 €                    | 2 678 €                  |
| F      | Chargé - Assistant                  | Chargé de suivi subventions et rapports, Chargé de volet technique, Chargé de conformité, chargé SERA                                                                                             | 1 802 €          | 1 905 €                    | 2 060 €                    | 2 266 €                  |

Pour des raisons de lisibilité, l'écriture inclusive n'est pas appliquée dans la présentation de la grille des salaires.

## Valorisation de l'expérience

Pour l'ensemble des catégories, et quel que soit le parcours antérieur du candidat (expatriation ou national) le dispositif de valorisation de l'expérience est défini comme suit :

| Expériences terrain                                                   | Expériences en siège                                | Expériences dans le secteur privé                   |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Sur présentation d'attestation de travail                             | À l'appréciation du Département RH                  | À l'appréciation du Département RH                  |
|                                                                       | Sur présentation d'attestation de travail           | Sur présentation d'attestation de travail           |
| Poste similaire ou supérieur en ONG critères valorisation 1 pour 1    | Panel de compétences - responsabilités transposable | Panel de compétences - responsabilités transposable |
| Valorisation 0,5 pour 1 en ONG hors critères - Stage non comptabilisé | Valorisation 1 pour 1                               | Valorisation 0,5 pour 1                             |
|                                                                       | ONG critères uniquement                             | Plafond 2 ans                                       |

### ONG CRITÈRES



Budget annuel > 10 M€



Rapport d'activité accessible sur site internet institutionnel



Rapport financier certifié par commissaire aux comptes



Financements bailleurs internationaux (ECHO, INPA, BHA, DFID, GIZ, SIDA...)

## Conditions d'expatriation



Logement mis à disposition et pris en charge par TGH



Indemnité per diem, calculée en fonction du niveau de vie local, versée sur le terrain



### Temps de repos prévus

■ Jours de repos offerts : 08 jours calendaires, hors temps de voyage, allocation de voyage de 930€ (tous les 6 mois)

■ Congés payés : 12 jours ouvrés, hors temps de voyage, un A/R jusqu'au domicile pris en charge par TGH (tous les 6 mois)



Un dispositif d'accompagnement émotionnel / psychologique est en place dès le départ sur le terrain lors d'un briefing initial.

Pendant la mission, le dispositif peut être activé en cas de besoin.

Un débriefing au retour est également pris en charge. Cet accompagnement est assuré par des psychologues clinicien·nes expérimenté·es dans le domaine de la solidarité internationale, en toute confidentialité.

Des avantages peuvent être proposés dans le cadre d'un départ en famille :

Couverture sociale et médicale, assurance rapatriement, trajets A/R mission-domicile, une indemnité pour les enfants, une participation aux frais de garde ou de scolarité, un logement indépendant pour la famille...

Ce dispositif est accordé sur décision du siège si les conditions sécuritaires, sanitaires et budgétaires le permettent.

### Préparation au départ en mission

Des briefings individuels sont organisés au siège de l'association avant le départ. Ils permettent de rencontrer l'équipe siège, de s'approprier le mandat et la stratégie de l'association, d'être formé aux procédures internes et de recevoir les informations nécessaires à la prise de poste. Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont pris en charge par TGH.

Des briefings complémentaires sont organisés à l'arrivée sur le terrain. Le départ en mission est organisé par TGH. Les demandes de visa avant le départ et les démarches légales dans le pays d'expatriation sont assurées par l'association et les frais entièrement pris en charge. Les frais médicaux liés au départ\* sont couverts par l'assurance.

*\*(vaccination, bilan médical, etc.)*

### Suivi individualisé tout au long de la mission

Du départ au retour de mission, un parcours de suivi individualisé est proposé par TGH. Ce suivi a pour objectif :

- De s'assurer des bonnes conditions de travail et de vie sur le terrain
- De permettre des échanges réguliers sur le contenu et le déroulement de la mission auprès de différent·es interlocuteur·ices (Siège et Terrain), en prenant de la distance par rapport au quotidien
- D'évoquer les difficultés s'il y en a
- D'entretenir un lien régulier entre l'expatrié·e et l'équipe RH Siège
- D'accompagner l'évolution professionnelle

### Accompagnement au retour de mission

Une journée de débriefing est proposée quelques jours ou semaines après le retour de mission. Les frais de transports, d'hébergement et de repas sont pris en charge par l'association.

Ce débriefing permet d'échanger sur l'expérience vécue en mission, d'un point de vue à la fois professionnel et personnel. Il permet également d'évoquer les souhaits d'évolution et les perspectives à venir.

TGH favorise la mobilité interne et accompagne les collaborateur·ices dans leur parcours professionnel.

